

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Blangy-sur-Bresle : Principal (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21760101200016

POSTE COMPTABLE : SGC DE NEUFCHATEL EN BRAY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	42
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	47
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	52

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	55
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	56
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	61
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	62
B1	63

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 04/04/2024

076-21760102-DE_026_2024-DE

Principal - Principal - BP - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	65
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	66
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3.1 - Etat des provisions constituées	68
B3.2 - Etalement des provisions	70
B4 - Etat des charges transférées	71
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	72
B6 - Prêts	73
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	74
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	75
B7.3 - Etat des emprunts garantis	76
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	77
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	78
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	79
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	80
B7.8 - Autres engagements donnés	81
B7.9 - Autres engagements reçus	82
B8 - Subventions versées	83
B9 - Etat du personnel	84
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	88
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	89
B11.2 - Liste des établissements publics créés	90
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	91
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	92
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	93
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	94
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	95

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
population totale	2912

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1372.65
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1635.7
3	Dépenses d'équipement brut / population	488.56
4	Encours de dette / population (2) (3)	4659.02
5	DGF / population	178.48
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.74
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.37
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29.87
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	284.83
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7.5 %
 - Investissement : 7.5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)		
			(2)		
TOTAL DU BUDGET	6 155 099,02	6 937 817,46	46 116,45	A1	828 634,89
Investissement	2 163 369,67	2 241 548,35	-396 361,95	A2	-318 183,27
Fonctionnement	3 991 729,35	4 696 269,11	442 478,40	A3	1 147 018,16

RESTES A REALISER N-1						
Dépenses	Recettes		Solde (B)			
TOTAL des RAR	I + II	94 850,53	III + IV	785 806,87	B1	690 956,34
Investissement	I	94 850,53	III	785 806,87	B2	690 956,34
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 519 791,23
Investissement	A2 + B2	372 773,07
Fonctionnement	A3 + B3	1 147 018,16

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 94 850,53
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	42 880,00
14	Opération d'équipement n° 14	9 510,78
15	Opération d'équipement n° 15	33 399,73
17	Opération d'équipement n° 17	9 060,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 785 806,87
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	785 806,87
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

				II	
					A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	2 732 047,84	RECETTES	2 359 274,77
	+				+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	94 850,53		785 806,87	
	(si solde négatif)			(si solde positif)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	318 183,27		0,00	
	=			=	
	Total de la section d'investissement (2)	3 145 081,64		3 145 081,64	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	5 344 319,31	RECETTES	4 344 319,31
	+				+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00	
	(si déficit)			(si excédent)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		1 000 000,00	
	=			=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	5 344 319,31		5 344 319,31	
	TOTAL DU BUDGET (4)	8 489 400,95		8 489 400,95	

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

II	
B1	

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
4-2023	Aménagement d'espaces publics dans le cadre de la réhabilitation de logements sociaux du Camp Comtois	23	1 272 208,39
1-2023	Construction du Centre Technique municipal	23	1 844 835,59
5-223	Création d'une boucle pédestre Agrion de Mercure	21	227 347,37
TOTAL			3 344 391,35
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			3 344 391,35

S'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant. L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0.00
« AE de dépenses imprévues » (2)			0.00
TOTAL GENERAL			0.00

s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant. L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 04/04/2024
 076-217601012-DE_026_2024-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	43 600,00	42 880,00	211 374,66	211 374,66	254 254,66
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	558 751,49	9 060,02	237 686,00	237 686,00	246 746,02
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 602 271,85	42 910,51	1 332 869,93	1 332 869,93	1 375 780,44
Total des dépenses d'équipement		2 204 623,34	94 850,53	1 781 930,59	1 781 930,59	1 876 781,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	790 000,00	0,00	895 000,00	895 000,00	895 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		820 000,00	0,00	895 000,00	895 000,00	895 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 024 623,34	94 850,53	2 676 930,59	2 676 930,59	2 771 781,12

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	51 875,00		2 416,00	2 416,00	2 416,00
041	Opérations patrimoniales (7)	122 713,85		52 701,25	52 701,25	52 701,25
Total des dépenses d'ordre d'investissement		174 588,85		55 117,25	55 117,25	55 117,25

TOTAL	3 199 212,19	94 850,53	2 732 047,84	2 732 047,84	2 826 898,37
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	318 183,27
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 145 081,64
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 693 402,38	785 806,87	356 343,75	356 343,75	1 142 150,62
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	12 572,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 705 975,35	785 806,87	856 343,75	856 343,75	1 642 150,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	776 144,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	534 262,92	0,00	147 018,16	147 018,16	147 018,16
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	19 262,50	19 262,50	19 262,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		1 310 406,92	0,00	476 280,66	476 280,66	476 280,66
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 016 382,27	785 806,87	1 332 624,41	1 332 624,41	2 118 431,28

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	456 748,99		944 600,34	944 600,34	944 600,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	12 302,00		29 348,77	29 348,77	29 348,77
041	Opérations patrimoniales (10)	110 140,88		52 701,25	52 701,25	52 701,25
Total des recettes d'ordre d'investissement		579 191,87		1 026 650,36	1 026 650,36	1 026 650,36

TOTAL	3 595 574,14	785 806,87	2 359 274,77	2 359 274,77	3 145 081,64
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 145 081,64
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	971 533,11
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DE 023 = RI 021 - DI 040 = RE 042 - RI 040 = DE 042 - DI 041 = RI 041.

(11) La collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

Principal - Principal - BP - 2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 297 551,81	0,00	1 342 060,62	1 340 510,62	1 340 510,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 314 147,00	0,00	2 476 804,58	2 476 804,58	2 476 804,58
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	483 583,00	0,00	477 778,00	477 778,00	477 778,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 095 281,81	0,00	4 296 643,20	4 295 093,20	4 295 093,20
66	Charges financières	44 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
67	Charges spécifiques (3)	50,00	0,00	300,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	77,00		77,00	77,00	77,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 139 408,81	0,00	4 372 020,20	4 370 370,20	4 370 370,20

023	Virement à la section d'investissement (4)	456 748,99		944 600,34	944 600,34	944 600,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	417 134,05		29 348,77	29 348,77	29 348,77
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		873 883,04		973 949,11	973 949,11	973 949,11

TOTAL	5 013 291,85	0,00	5 345 969,31	5 344 319,31	5 344 319,31
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 319,31
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	54 183,00	0,00	65 811,31	65 811,31	65 811,31
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 274,00	0,00	252 738,00	252 738,00	252 738,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	494 355,00	0,00	548 378,00	548 378,00	548 378,00
731	Fiscalité locale	1 563 937,00	0,00	1 719 142,00	1 719 142,00	1 719 142,00
74	Dotations et participations (3)	1 391 952,00	0,00	1 616 783,00	1 616 783,00	1 616 783,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	147 114,00	0,00	139 051,00	139 051,00	139 051,00
Total des recettes de gestion courante		3 896 815,00	0,00	4 341 903,31	4 341 903,31	4 341 903,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 896 815,00	0,00	4 341 903,31	4 341 903,31	4 341 903,31

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	51 875,00		2 416,00	2 416,00	2 416,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		51 875,00		2 416,00	2 416,00	2 416,00

TOTAL	3 948 690,00	0,00	4 344 319,31	4 344 319,31	4 344 319,31
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 000 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 319,31
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	971 533,11
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	2 416,00	2 416,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	895 000,00	0,00	895 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 832 233,39		1 832 233,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 800,00	0,00	4 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	39 747,73	52 701,25	92 448,98
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 771 781,12	55 117,25	2 826 898,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	318 183,27
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 145 081,64
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 340 510,62		1 340 510,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 476 804,58		2 476 804,58
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	477 778,00	0,00	477 778,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	75 000,00	0,00	75 000,00
67	Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	77,00	29 348,77	29 425,77
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		944 600,34	944 600,34
	Dépenses de fonctionnement – Total	4 370 370,20	973 949,11	5 344 319,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 319,31
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) F

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

Principal - Principal - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	210 000,00	0,00	210 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 142 150,62	0,00	1 142 150,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	20 940,00	20 940,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	31 761,25	31 761,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	19 262,50	0,00	19 262,50
28	Amortissement des immobilisations		20 067,77	20 067,77
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		9 281,00	9 281,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		944 600,34	944 600,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 971 413,12	1 026 650,36	2 998 063,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	147 018,16
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 145 081,64
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	65 811,31		65 811,31
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	252 738,00		252 738,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	548 378,00		548 378,00
731	Fiscalité locale	1 719 142,00		1 719 142,00
74	Dotations et participations (8)	1 616 783,00		1 616 783,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	139 051,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	2 416,00	2 416,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 341 903,31	2 416,00	4 344 319,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 000 000,00
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 319,31
--	---------------------

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

Principal - Principal - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 199 212,19	94 850,53	3 344 391,35	2 732 047,84	2 732 047,84	0,00	2 732 047,84	2 826 898,37
8 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
3 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	39 747,73	39 747,73	0,00	39 747,73	39 747,73
Total des opérations d'équipement (3)	2 204 623,34	94 850,53	3 344 391,35	1 737 382,86	1 737 382,86	0,00	1 737 382,86	1 832 233,39
Total des dépenses d'équipement	2 204 623,34	94 850,53	3 344 391,35	1 781 930,59	1 781 930,59	0,00	1 781 930,59	1 876 781,12
0 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	790 000,00	0,00	0,00	895 000,00	895 000,00	0,00	895 000,00	895 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	820 000,00	0,00	0,00	895 000,00	895 000,00	0,00	895 000,00	895 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 024 623,34	94 850,53	3 344 391,35	2 676 930,59	2 676 930,59	0,00	2 676 930,59	2 771 781,12
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	51 875,00			2 416,00	2 416,00		2 416,00	2 416,00
041 Opérations patrimoniales (7)	122 713,85			52 701,25	52 701,25		52 701,25	52 701,25
Total des dépenses d'ordre	174 588,85			55 117,25	55 117,25		55 117,25	55 117,25
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								318 183,27
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 145 081,64

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Principal - Principal - BP - 2024

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
pour l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
: définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
: aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
: définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
: solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des
ats).
: chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-21760102-DE_026_2024-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 061 311,22	785 806,87	2 212 256,61	2 212 256,61	2 998 063,48
8 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	1 693 402,38	785 806,87	356 343,75	356 343,75	1 142 150,62
Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 572,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 705 975,35	785 806,87	856 343,75	856 343,75	1 642 150,62
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	776 144,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	19 262,50	19 262,50	19 262,50
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières	776 144,00	0,00	329 262,50	329 262,50	329 262,50
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 482 119,35	785 806,87	1 185 606,25	1 185 606,25	1 971 413,12
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	456 748,99		944 600,34	944 600,34	944 600,34
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	12 302,00		29 348,77	29 348,77	29 348,77
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	110 140,88		52 701,25	52 701,25	52 701,25
Total des recettes d'ordre	579 191,87		1 026 650,36	1 026 650,36	1 026 650,36
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					147 018,16
Total des recettes d'investissement cumulées					3 145 081,64

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Principal - Principal - BP - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des états).
Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	3 199 212,19	94 850,53	3 344 391,35	2 732 047,84	2 732 047,84	0,00	2 732 047,84	2 826 898,37
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	0,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
188	0,00	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	39 747,73	39 747,73	0,00	39 747,73	39 747,73
2313	0,00	0,00	0,00	39 747,73	39 747,73	0,00	39 747,73	39 747,73
238	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	2 204 623,34	94 850,53	3 344 391,35	1 737 382,86	1 737 382,86	0,00	1 737 382,86	1 832 233,39
Total des dépenses d'équipement	2 204 623,34	94 850,53	3 344 391,35	1 781 930,59	1 781 930,59	0,00	1 781 930,59	1 876 781,12
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	790 000,00	0,00	0,00	895 000,00	895 000,00	0,00	895 000,00	895 000,00
1641	790 000,00	0,00	0,00	895 000,00	895 000,00	0,00	895 000,00	895 000,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	820 000,00	0,00	0,00	895 000,00	895 000,00	0,00	895 000,00	895 000,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 024 623,34	94 850,53	3 344 391,35	2 676 930,59	2 676 930,59	0,00	2 676 930,59	2 771 781,12
40 Opérations ordre transf. entre sections (6)	51 875,00			2 416,00	2 416,00		2 416,00	2 416,00
Reprise sur autofinancement antérieur	51 875,00			2 416,00	2 416,00		2 416,00	2 416,00
3911 Subv. transf. Etat et établi. nationaux	632,00			0,00	0,00		0,00	0,00
39361 Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00			2 416,00	2 416,00		2 416,00	2 416,00
39362 Dotation de soutien à l'invest local	51 243,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
41 Opérations patrimoniales (8)	122 713,85			52 701,25	52 701,25		52 701,25	52 701,25
2313 Constructions	119 173,85			31 761,25	31 761,25		31 761,25	31 761,25
2315 Install., matériel et outill. technique	3 540,00			20 940,00	20 940,00		20 940,00	20 940,00
Total des dépenses d'ordre	174 588,85			55 117,25	55 117,25		55 117,25	55 117,25

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-AZ.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	ACQUISITIONS ET ETUDES DIVERSES		89 480,00	42 880,00	211 374,66	211 374,66	0,00	211 374,66
13	TRAVAUX DE VOIRIE		22 051,27	0,00	34 226,61	34 226,61	0,00	34 226,61
14	RENOVA° ENERGETIQUE GROUPEMENT SCOLAIRE		51 180,60	9 510,78	0,00	0,00	0,00	0,00
15	RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE		131 362,25	33 399,73	0,00	0,00	0,00	0,00
16	RENOVATION ENERGETIQUE SALLE FLECHELLE		48 378,58	0,00	10 648,70	10 648,70	0,00	10 648,70
17	SERVICES ADMINISTRATIFS		57 228,99	9 060,02	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00
18	SERVICES CULTURELS		738,69	0,00	10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00
19	SERVICES ENFANCE - JEUNESSE		81 765,07	0,00	66 610,00	66 610,00	0,00	66 610,00
20	SERVICES TECHNIQUES - BATIMENTS		190 630,18	0,00	98 180,00	98 180,00	0,00	98 180,00
21	CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		1 564 703,26	0,00	1 158 942,89	1 158 942,89	0,00	1 158 942,89
24	SEMINOR - CAMP COMTOIS		693 794,68	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
25	Création d'une boucle pédestre Agrion		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	GYMNASE CAMPIGNY		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			2 931 313,57	94 850,53	1 737 382,86	1 737 382,86	0,00	1 737 382,86

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : ACQUISITIONS ET ETUDES DIVERSES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		89 480,00	a	42 880,00	211 374,66
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	89 480,00	42 880,00	211 374,66	211 374,66
2031	Frais d'études	89 480,00	42 880,00	211 374,66	211 374,66
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-254 254,66
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		22 051,27	a 0,00	34 226,61	b 34 226,61
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 696,00	30 696,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	20 696,00	20 696,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	22 051,27	0,00	3 530,61	3 530,61
2315	Install., matériel et outill. technique	22 051,27	0,00	3 530,61	3 530,61

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-34 226,61
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE GROUPEMENT SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		51 180,60	a	9 510,78	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	51 180,60	9 510,78	0,00	0,00	
2313	Constructions	51 180,60	9 510,78	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-9 510,78
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		131 362,25	a 33 399,73	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	131 362,25	33 399,73	0,00	0,00
2313	Constructions	131 362,25	33 399,73	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		54 850,43	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	54 850,43	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	54 850,43	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-33 399,73
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE SALLE FLECHELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 378,58	a 0,00	10 648,70	b 10 648,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 538,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 538,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	42 840,58	0,00	10 648,70	10 648,70
2313	Constructions	42 840,58	0,00	10 648,70	10 648,70

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		115 626,82	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	115 626,82	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	115 626,82	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 648,70
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : SERVICES ADMINISTRATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		57 228,99	a	9 060,02	b	27 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	57 228,99	9 060,02	27 000,00		27 000,00
2181	Install. générales, agencements	4 693,97	0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	52 535,02	9 060,02	5 000,00		5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	22 000,00		22 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 500,00	c	12 500,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 500,00	12 500,00	0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 500,00	12 500,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-23 560,02
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : SERVICES CULTURELS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		738,69	a	10 400,00	b
			0,00		10 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	738,69	0,00	10 400,00	10 400,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	6 800,00	6 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	738,69	0,00	3 600,00	3 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	2 400,00	d
			0,00		2 400,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : SERVICES ENFANCE - JEUNESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		81 765,07	a	66 610,00	b
			0,00		66 610,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 766,81	0,00	66 610,00	66 610,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	2 610,00	2 610,00
2181	Install. générales, agencements	8 499,88	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 266,93	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	69 998,26	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	69 998,26	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 658,33	c	31 000,00	d
			0,00		31 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 658,33	0,00	31 000,00	31 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	12 916,66	12 916,66
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 658,33	0,00	18 083,34	18 083,34
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-35 610,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES - BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		190 630,18	a 0,00	98 180,00	b 98 180,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 630,18	0,00	98 180,00	98 180,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21318	Autres bâtiments publics	184 032,18	0,00	3 500,00	3 500,00
2152	Installations de voirie	918,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres inst., matériel, outil, techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 680,00	0,00	49 680,00	49 680,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	4 000,00	d 4 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-94 180,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 564 703,26	a 0,00	1 158 942,89	b 1 158 942,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 564 703,26	0,00	1 158 942,89	1 158 942,89
2313	Constructions	1 564 703,26	0,00	1 158 942,89	1 158 942,89

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		974 275,00	c 344 056,25	318 943,75	d 318 943,75
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	974 275,00	344 056,25	318 943,75	318 943,75
1323	Subv. non transf. Départements	84 000,00	84 000,00	96 000,00	96 000,00
13361	Dotations équip.territoires ruraux transf	242 000,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	181 218,75	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	467 056,25	260 056,25	222 943,75	222 943,75
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-495 942,89
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24
LIBELLE : SEMINOR - CAMP COMTOIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		693 794,68	a 0,00	120 000,00	b 120 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	693 794,68	0,00	120 000,00	120 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	693 794,68	0,00	120 000,00	120 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		120 000,00	c 120 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : Création d'une boucle pédestre Agrion
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 12 885,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	12 885,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	12 885,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	12 885,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : GYMNASE CAMPIGNY
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 061 311,22	785 806,87	2 212 256,61	2 212 256,61	2 998 063,48
18 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Subventions d'investissement (hors 138)	1 693 402,38	785 806,87	356 343,75	356 343,75	1 142 150,62
322 Subv. non transf. Régions	46 018,00	0,00	0,00	0,00	0,00
323 Subv. non transf. Départements	287 726,25	204 000,00	108 916,66	108 916,66	312 916,66
328 Autres subventions d'équip. non transf.	273 283,50	25 385,00	24 483,34	24 483,34	49 868,34
3361 Dotation équip. territoires ruraux transf	305 610,40	169 512,50	0,00	0,00	169 512,50
3362 Dotation de soutien à l'invest local	333 707,98	126 853,12	0,00	0,00	126 853,12
338 Autres fonds équip. transférables	467 056,25	260 056,25	222 943,75	222 943,75	483 000,00
3462 Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
641 Emprunts en euros	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
70 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	12 572,97	0,00	0,00	0,00	0,00
238 Avances commandes immo corporelles	12 572,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 705 975,35	785 806,87	856 343,75	856 343,75	1 642 150,62
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	776 144,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
10222 FCTVA	771 144,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10226 Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	19 262,50	19 262,50	19 262,50
276348 Créance Autres communes	0,00	0,00	19 262,50	19 262,50	19 262,50
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières	776 144,00	0,00	329 262,50	329 262,50	329 262,50
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 482 119,35	785 806,87	1 185 606,25	1 185 606,25	1 971 413,12
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	456 748,99		944 600,34	944 600,34	944 600,34
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	12 302,00		29 348,77	29 348,77	29 348,77
192 <i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
2118 <i>Autres terrains</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
21314 <i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	0,00		0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7318	0,00		0,00	0,00	0,00
7321	0,00		0,00	0,00	0,00
7351	0,00		0,00	0,00	0,00
738	0,00		0,00	0,00	0,00
302	3 021,00		451,00	451,00	451,00
3152	0,00		30,60	30,60	30,60
3181	0,00		439,80	439,80	439,80
31838	0,00		16 257,49	16 257,49	16 257,49
31848	0,00		326,69	326,69	326,69
3188	0,00		2 562,19	2 562,19	2 562,19
317	9 281,00		9 281,00	9 281,00	9 281,00
41	110 140,88		52 701,25	52 701,25	52 701,25
031	110 140,88		20 940,00	20 940,00	20 940,00
38	0,00		31 761,25	31 761,25	31 761,25
Total des recettes d'ordre	579 191,87		1 026 650,36	1 026 650,36	1 026 650,36

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 013 291,85	0,00	0,00	5 345 969,31	5 344 319,31	0,00	5 344 319,31	5 344 319,31
11	Charges à caractère général (3)	1 297 551,81	0,00	0,00	1 342 060,62	1 340 510,62	0,00	1 340 510,62	1 340 510,62
12	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 314 147,00	0,00		2 476 804,58	2 476 804,58		2 476 804,58	2 476 804,58
14	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	483 583,00	0,00	0,00	477 778,00	477 778,00	0,00	477 778,00	477 778,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 095 281,81	0,00	0,00	4 296 643,20	4 295 093,20	0,00	4 295 093,20	4 295 093,20
66	Charges financières	44 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
67	Charges spécifiques (3)	50,00	0,00		300,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	77,00			77,00	77,00		77,00	77,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	44 127,00	0,00	0,00	75 377,00	75 277,00		75 277,00	75 277,00
	Total des dépenses réelles	4 139 408,81	0,00	0,00	4 372 020,20	4 370 370,20	0,00	4 370 370,20	4 370 370,20
023	Virement à la section d'investissement	456 748,99			944 600,34	944 600,34		944 600,34	944 600,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	417 134,05			29 348,77	29 348,77		29 348,77	29 348,77
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	873 883,04			973 949,11	973 949,11		973 949,11	973 949,11
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								5 344 319,31

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 04/04/2024
076-21760102-DE_026_2024-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

hap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 948 690,00	0,00	4 344 319,31	4 344 319,31	4 344 319,31
13	Atténuations de charges (2)	54 183,00	0,00	65 811,31	65 811,31	65 811,31
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 274,00	0,00	252 738,00	252 738,00	252 738,00
3	Impôts et taxes (sauf 731)	494 355,00	0,00	548 378,00	548 378,00	548 378,00
31	Fiscalité locale	1 563 937,00	0,00	1 719 142,00	1 719 142,00	1 719 142,00
4	Dotations et participations (2)	1 391 952,00	0,00	1 616 783,00	1 616 783,00	1 616 783,00
5	Autres produits de gestion courante (2)	147 114,00	0,00	139 051,00	139 051,00	139 051,00
	Total des recettes de gestion des services	3 896 815,00	0,00	4 341 903,31	4 341 903,31	4 341 903,31
6	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 896 815,00	0,00	4 341 903,31	4 341 903,31	4 341 903,31
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	51 875,00		2 416,00	2 416,00	2 416,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	51 875,00		2 416,00	2 416,00	2 416,00
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					1 000 000,00
	Total des recettes de fonctionnement cumulées					5 344 319,31

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III									
B1									
chap./ art (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 013 291,85	0,00	0,00	5 345 969,31	5 344 319,31	0,00	5 344 319,31	5 344 319,31
11	Charges à caractère général (4)	1 297 551,81	0,00	0,00	1 342 060,62	1 340 510,62	0,00	1 340 510,62	1 340 510,62
041	Achats d'études	0,00	0,00		19 262,50	19 262,50	0,00	19 262,50	19 262,50
0611	Eau et assainissement	26 903,00	0,00		25 669,00	25 669,00	0,00	25 669,00	25 669,00
0612	Energie - Electricité	160 425,81	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
0613	Chauffage urbain	300 069,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
0621	Combustibles	91,00	0,00		231,00	231,00	0,00	231,00	231,00
0622	Carburants	18 950,00	0,00		20 442,00	20 442,00	0,00	20 442,00	20 442,00
0623	Alimentation	84 397,00	0,00		91 115,00	91 115,00	0,00	91 115,00	91 115,00
0624	Produits de traitement	9 165,00	0,00		4 759,00	4 759,00	0,00	4 759,00	4 759,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 865,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
60631	Fournitures d'entretien	22 900,00	0,00		19 850,00	19 850,00	0,00	19 850,00	19 850,00
60632	Fournitures de petit équipement	33 370,00	0,00		82 785,00	82 785,00	0,00	82 785,00	82 785,00
60633	Fournitures de voirie	17 750,00	0,00		33 150,00	33 150,00	0,00	33 150,00	33 150,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 420,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
6064	Fournitures administratives	7 611,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	6 300,00	0,00		6 350,00	6 350,00	0,00	6 350,00	6 350,00
6067	Fournitures scolaires	10 726,00	0,00		11 950,00	11 950,00	0,00	11 950,00	11 950,00
6068	Autres matières et fournitures	21 300,00	0,00		15 400,00	15 400,00	0,00	15 400,00	15 400,00
611	Contrats de prestations de services	59 500,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6132	Locations immobilières	4 122,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		28 050,00	28 050,00	0,00	28 050,00	28 050,00
61358	Autres	24 669,00	0,00		30 067,00	30 067,00	0,00	30 067,00	30 067,00
61521	Entretien terrains	77 020,00	0,00		93 500,00	93 500,00	0,00	93 500,00	93 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 480,00	0,00		50 816,00	50 816,00	0,00	50 816,00	50 816,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	17 440,00	0,00		25 345,00	25 345,00	0,00	25 345,00	25 345,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 468,00	0,00		7 253,00	7 253,00	0,00	7 253,00	7 253,00
61551	Entretien matériel roulant	20 500,00	0,00		19 840,00	19 840,00	0,00	19 840,00	19 840,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 220,00	0,00		8 908,00	8 908,00	0,00	8 908,00	8 908,00
6156	Maintenance	86 748,00	0,00		103 886,00	103 886,00	0,00	103 886,00	103 886,00
6161	Multirisques	20 380,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	1 530,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
168	Autres primes d'assurance	115,00	0,00		115,00	115,00	0,00	115,00	115,00
17	Etudes et recherches	3 345,00	0,00		4 697,00	4 697,00	0,00	4 697,00	4 697,00
182	Documentation générale et technique	1 550,00	0,00		2 780,00	2 780,00	0,00	2 780,00	2 780,00
184	Versements à des organismes de formation	600,00	0,00		6 450,00	6 450,00	0,00	6 450,00	6 450,00
188	Autres frais divers	25 000,00	0,00		34 526,12	34 976,12	0,00	34 976,12	34 976,12
225	Indemnités aux comptable et régisseurs	156,00	0,00		110,00	110,00	0,00	110,00	110,00
2261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
2268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00		9 864,00	9 864,00	0,00	9 864,00	9 864,00
227	Frais d'actes et de contentieux	56,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
232	Fêtes et cérémonies	14 487,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
234	Réceptions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
236	Catalogues et imprimés	9 760,00	0,00		8 474,00	8 474,00	0,00	8 474,00	8 474,00
6238	Divers	5 000,00	0,00		2 644,00	2 644,00	0,00	2 644,00	2 644,00
6247	Transports collectifs	4 400,00	0,00		9 080,00	9 080,00	0,00	9 080,00	9 080,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 145,00	0,00		2 810,00	2 810,00	0,00	2 810,00	2 810,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	16 700,00	0,00		19 351,00	19 351,00	0,00	19 351,00	19 351,00
627	Services bancaires et assimilés	1 409,00	0,00		1 014,00	1 014,00	0,00	1 014,00	1 014,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 370,00	0,00		9 930,00	9 930,00	0,00	9 930,00	9 930,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 220,00	0,00		4 180,00	4 180,00	0,00	4 180,00	4 180,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
62878	Remb. frais à des tiers	30 290,00	0,00		18 100,00	18 100,00	0,00	18 100,00	18 100,00
6288	Autres services extérieurs	9 479,00	0,00		6 278,00	6 278,00	0,00	6 278,00	6 278,00
63512	Taxes foncières	27 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6358	Autres droits	3 500,00	0,00		29,00	29,00	0,00	29,00	29,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00		8 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 314 147,00	0,00		2 476 804,58	2 476 804,58		2 476 804,58	2 476 804,58
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		4 134,60	4 134,60		4 134,60	4 134,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 660,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	11 557,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 465,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		42,40	42,40		42,40	42,40
64111	Rémunération principale titulaires	998 468,00	0,00		1 038 923,47	1 038 923,47		1 038 923,47	1 038 923,47
64131	Rémunérations	531 936,00	0,00		607 349,53	607 349,53		607 349,53	607 349,53

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
4168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		14 136,00	14 136,00		14 136,00	14 136,00
417	Rémunérations des apprentis	18 694,00	0,00		17 173,58	17 173,58		17 173,58	17 173,58
451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	279 499,00	0,00		295 000,00	295 000,00		295 000,00	295 000,00
453	Cotisations aux caisses de retraites	274 217,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	21 257,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
455	Cotisations pour assurance du personnel	85 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
474	Versement aux autres oeuvres sociales	16 094,00	0,00		15 500,00	15 500,00		15 500,00	15 500,00
475	Médecine du travail, pharmacie	4 300,00	0,00		4 045,00	4 045,00		4 045,00	4 045,00
478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
488	Autres	45 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
14	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	483 583,00	0,00	0,00	477 778,00	477 778,00	0,00	477 778,00	477 778,00
65132	Prix	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65188	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	81 917,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	142,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 440,00	0,00		3 415,00	3 415,00	0,00	3 415,00	3 415,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 130,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
65315	Formation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65326	Frais de représentation du président	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	56 815,00	0,00		56 608,00	56 608,00	0,00	56 608,00	56 608,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	3 830,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	1 100,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	282 599,00	0,00		263 747,00	263 747,00	0,00	263 747,00	263 747,00
65818	Autres	1 800,00	0,00		3 208,00	3 208,00	0,00	3 208,00	3 208,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5888	Autres	2 010,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 095 281,81	0,00	0,00	4 296 643,20	4 295 093,20	0,00	4 295 093,20	4 295 093,20
6	Charges financières	44 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
6111	Intérêts réglés à l'échéance	44 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
688	Autres	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
7	Charges spécifiques (4)	50,00	0,00		300,00	200,00		200,00	200,00
73	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50,00	0,00		300,00	200,00		200,00	200,00
8	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	77,00			77,00	77,00		77,00	77,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	77,00		0,00	77,00	77,00		77,00	77,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
	Total des charges financières et spécifiques	44 127,00	0,00	0,00	75 377,00	75 277,00	0,00	75 277,00	75 277,00
	Total des dépenses réelles	4 139 408,81	0,00	0,00	4 372 020,20	4 370 370,20	0,00	4 370 370,20	4 370 370,20
023	Virement à la section d'investissement	456 748,99			944 600,34	944 600,34		944 600,34	944 600,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	417 734,05			29 348,77	29 348,77		29 348,77	29 348,77
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	404 832,05			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporées	3 021,00			20 067,77	20 067,77		20 067,77	20 067,77
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	9 281,00			9 281,00	9 281,00		9 281,00	9 281,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	873 883,04			973 949,11	973 949,11		973 949,11	973 949,11

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 04/04/2024
076-21760102-DE_026_2024-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	III = I + II
	TOTAL	3 948 690,00	0,00	4 344 319,31	4 344 319,31	4 344 319,31
13	Atténuations de charges (3)	54 183,00	0,00	65 811,31	65 811,31	65 811,31
419	Remboursements rémunérations personnel	54 008,00	0,00	53 811,31	53 811,31	53 811,31
459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	175,00	0,00	0,00	0,00	0,00
479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 274,00	0,00	252 738,00	252 738,00	252 738,00
018	Autres ventes de produits finis	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
0311	Concessions cimetières (produit net)	6 919,00	0,00	4 127,00	4 127,00	4 127,00
0323	Red. occupation dom. public	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
035	Locations de droits de chasse et pêche	156,00	0,00	156,00	156,00	156,00
7062	Redevances services à caractère culturel	31 500,00	0,00	43 300,00	43 300,00	43 300,00
70632	Redevances services à caractère loisir	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7066	Redevances services à caractère social	41 650,00	0,00	45 175,00	45 175,00	45 175,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	60 714,00	0,00	70 420,00	70 420,00	70 420,00
706888	Autres	15 700,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	14 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	1 060,00	1 060,00	1 060,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	494 355,00	0,00	548 378,00	548 378,00	548 378,00
73221	FNGIR	200 946,00	0,00	200 946,00	200 946,00	200 946,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	43 409,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	200 000,00	0,00	305 432,00	305 432,00	305 432,00
731	Fiscalité locale	1 563 937,00	0,00	1 719 142,00	1 719 142,00	1 719 142,00
73111	Impôts directs locaux	1 514 934,00	0,00	1 573 476,00	1 573 476,00	1 573 476,00
73112	Cofisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	21 925,00	0,00	62 318,00	62 318,00	62 318,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	7 350,00	0,00	7 348,00	7 348,00	7 348,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73154	Droits de place	19 316,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 391 952,00	0,00	1 616 783,00	1 616 783,00	1 616 783,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	520 000,00	0,00	515 000,00	515 000,00	515 000,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
41121	DSR des communes	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
44	FCTVA	8 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
4712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
4718	Autres participations Etat	30 618,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
472	Participation régions	50 040,00	0,00	60,00	60,00	60,00
473	Participation départements	17 312,00	0,00	21 400,00	21 400,00	21 400,00
4748	Participation autres communes	4 580,00	0,00	3 180,00	3 180,00	3 180,00
47818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	205 012,00	205 012,00	205 012,00
47888	Autres	183 385,00	0,00	170,00	170,00	170,00
482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	148 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
48312	D.C.R.T.P.	102 190,00	0,00	102 190,00	102 190,00	102 190,00
48313	Dotat. compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4832	Etiat - Compensation CET (CVAE et CFE)	57 672,00	0,00	54 414,00	54 414,00	54 414,00
4833	Etiat-Compens.exonération taxes foncières	219 575,00	0,00	227 777,00	227 777,00	227 777,00
4836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP.	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
7485	Dotat. pour les titres sécurisés	8 580,00	0,00	8 580,00	8 580,00	8 580,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	147 114,00	0,00	139 051,00	139 051,00	139 051,00
752	Revenus des immeubles	120 136,00	0,00	129 222,00	129 222,00	129 222,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	26 978,00	0,00	9 829,00	9 829,00	9 829,00
	Total des recettes de gestion des services	3 896 815,00	0,00	4 341 903,31	4 341 903,31	4 341 903,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 896 815,00	0,00	4 341 903,31	4 341 903,31	4 341 903,31
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	51 875,00		2 416,00	2 416,00	2 416,00
777	Rec... subv. inv. transférées cpte résultat	51 875,00		2 416,00	2 416,00	2 416,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	51 875,00		2 416,00	2 416,00	2 416,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

les recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) / (RF 043 = DF 043).

aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

le chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

estimé à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
191 Avances du Trésor						
192 Avances de trésorerie						
1931 Lignes de trésorerie						
1932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
194 Billets de trésorerie						
198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB690071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts complabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
33 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
34 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 559 779,71									
341 Emprunts en euros (total)					5 559 779,71									
60738	01/06/2019	22/05/2019	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/2019	500 000,00	F	-	0,680	0,680	EURO	T	P	D/N	A-1
602804	15/07/2015	15/05/2015	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2016	196 534,92	F	-	0,050	0,050	EURO	A	X		A-1
000151576	02/05/2022	20/04/2022	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEIN	02/08/2022	800 000,00	F	-	0,000	0,000	EURO	T	X		A-1
4820454	02/01/2017	22/12/2016	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	02/01/2018	556 392,06	F	-	1,260	1,260	EURO	A	C		A-1
534728	16/11/2020	04/11/2020	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/03/2021	250 000,00	F	-	0,510	0,510	EURO	T	X		A-1
539225	21/06/2021	04/06/2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/10/2021	600 000,00	F	-	0,750	0,750	EURO	T	X		A-1
5435207/124044	30/09/2021	16/06/2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/01/2022	69 040,00	F	-	0,710	0,710	EURO	T	X		A-1
5435208/124046	30/09/2021	11/06/2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/01/2022	222 216,75	F	-	0,710	0,710	EURO	T	P		A-1
5439104/124187	30/09/2021	17/06/2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/01/2022	365 677,00	F	-	0,710	0,710	EURO	T	P		A-1
5485648	28/04/2022	22/04/2022	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/03/2023	104 368,73	F	-	1,490	1,500	EURO	T	X		A-1
5485649	28/04/2022	22/04/2022	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/03/2023	239 835,13	F	-	1,490	1,500	EURO	T	P		A-1
5485650	28/04/2022	22/04/2022	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/03/2023	32 715,12	F	-	2,530	2,550	EURO	T	C		A-1
561322E	01/06/2022	03/05/2022	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	05/09/2022	423 000,00	F	-	1,740	1,750	EURO	T	C		A-1
A14110KK	29/12/2011	22/11/2011	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	01/06/2013	200 000,00	F	-	4,560	4,560	EURO	A	P		A-1
A14160HT	02/12/2016	22/11/2016	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	01/01/2017	500 000,00	F	-	0,600	0,600	EURO	A	X		A-1
A14170M3	01/12/2017	28/11/2017	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	04/01/2018	500 000,00	F	-	0,680	0,680	EURO	A	X		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Nature pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
441 Emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
5 Dépôts et cautionnements égus (Total)					0,00									
7 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
71 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
72 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 559 779,71									

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

Principal - Principal - BP - 2024

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
3 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
4 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 503 240,91					893 696,89	33 495,38	0,00	8 962,57
41 Emprunts en euros (total)		0,00		3 503 240,91					893 696,89	33 495,38	0,00	8 962,57
0060738		0,00	A-1	291 643,39	5,52	-	-	0,660	49 906,65	1 656,10	0,00	406,38
0302804		0,00	A-1	21 880,93	0,77	-	-	0,050	21 880,93	10,91	0,00	0,00
1000151576		0,00	A-1	500 000,00	0,37	-	-	0,000	500 000,00	2 300,00	0,00	0,00
4820454		0,00	A-1	252 905,46	4,78	-	-	1,260	50 581,10	3 186,61	0,00	2 535,13
534728		0,00	A-1	201 517,22	11,93	-	-	0,510	16 326,37	996,54	0,00	76,08
539225		0,00	A-1	514 242,16	12,52	-	-	0,750	38 581,15	3 748,47	0,00	881,95
5435207/124044		0,00	A-1	60 254,62	12,77	-	-	0,710	4 439,51	416,01	0,00	97,97
5435208/124046		0,00	A-1	193 936,10	12,77	-	-	0,710	14 291,50	1 338,96	0,00	315,33
5439104/124187		0,00	A-1	319 146,03	12,77	-	-	0,710	23 514,22	2 203,42	0,00	518,92
5485648		0,00	A-1	98 108,01	13,93	-	-	1,490	6 354,08	1 418,52	0,00	109,52
5485649		0,00	A-1	225 467,53	13,93	-	-	1,490	14 582,88	3 278,24	0,00	253,12
5485650		0,00	A-1	31 079,36	18,93	-	-	2,530	1 635,76	770,79	0,00	60,01
561322E		0,00	A-1	370 125,00	10,45	-	-	1,740	35 250,00	6 210,17	0,00	404,64
A14110KK		0,00	A-1	66 991,45	4,19	-	-	4,560	15 644,85	3 054,81	0,00	1 359,31
A14160HT		0,00	A-1	152 315,61	2,78	-	-	0,600	50 468,45	913,89	0,00	609,38
A14170M3		0,00	A-1	203 628,04	3,79	-	-	0,850	50 240,44	1 791,94	0,00	1 334,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Principal - Principal - BP - 2024

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
372 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
375 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
376 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
378 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
38 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
381 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
382 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 503 240,91					893 696,89	33 495,38	0,00	8 962,57

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-21760102-DE_026_2024-DE

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
 (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Change de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou cadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Arrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 503 240,91	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) S'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES **IV**
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE **B1.5**

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Index Taux reçu (7)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
x fixe (total)					0,00	0,00	0,00	
x variable simple (total)					0,00	0,00	0,00	
x complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00	
Total					0,00	0,00	0,00	

Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 Compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
près des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
État	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
près des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
de provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
la dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-21760102-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
autres dettes	800 000,00	502 300,00	500 000,00
autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
dettes pour location – acquisition	0,00	0,00	0,00
dettes pour location – vente	0,00	0,00	0,00
dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		
	Catégories de biens amortis		

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
 renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
 indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 04/04/2024
 076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Pouvoir un cadre par opération pour compte de tiers.

Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

Indiquer le chapitre.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Préfecture de ROUEN
 Date de reception de l'AR: 04/04/2024
 076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	0,00	0,00	
8016	0,00	0,00	0,00
8017	0,00	0,00	0,00
8018			
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus		
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
	I = A + B + C - D
	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	0,00

Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III
									Part investissement	Part fonctionnement II	Part financement III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I		
SOUS-TOTAL												
Sous-totaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
SOUS-TOTAL												
TOTAL												
TOTAL												

Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la ventilation croisée.

Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
2017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
2018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale :

rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
					0,00
					0,00

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versée la subvention.

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 04/04/2024
 076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	7,60	1,00	8,60
Adjoint administratif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,60	0,00	4,60
Attaché	A C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Redacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,45	0,00	24,45	13,50	8,92	22,42
Adjoint technique	C	13,45	0,00	13,45	4,00	7,92	11,92
Adjoint technique principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
ATSEM principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent social principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture ci supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,65	0,00	6,65	3,00	3,21	6,21
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant d'enseignement artistique	B	2,25	0,00	2,25	0,00	1,81	1,81
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	0,40	0,00	0,40	0,00	0,40	0,40
Assistant de conservation ppl 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,84	0,00	6,84	3,00	3,84	6,84
Adjoint animation	C	2,70	0,00	2,70	1,00	1,70	2,70
Adjoint animation principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint animation principal 2ème classe	C	0,14	0,00	0,14	0,00	0,14	0,14
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		53,94	0,00	53,94	32,10	18,97	51,07

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint animation	C	ANIM	371	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint animation principal 1ère classe	C	ANIM	430	0,00	332-10	CDI
Adjoint animation principal 1ère classe	C	ANIM	430	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint animation principal 2ème classe	C	ANIM	371	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique	C	TECH	371	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	371	0,00	332-10	CDI
Agent social principal de 2ème classe	C	S	387	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	452	0,00	332-8-5°	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	452	0,00	332-10	CDI
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	CULT	547	0,00	332-8-5°	CDD
Assistant de conservation ppl 2ème classe	B	CULT	480	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	563	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur de jeunes enfants	A	S	487	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	604	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL				0,00		
				0,00		

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cliés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-1° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-2° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-3° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 100 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 1000 des emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-5° : Emplois des communes (moins de 1000 hab.) et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création a été décidée par la collectivité territoriale concernée.

332-8-6° : Emplois des communes (moins de 1000 hab.) et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création a été décidée par la collectivité territoriale concernée.

332-10 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours, d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

Principal - Principal - BP - 2024

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 45, 332-10 et 332-11 du CGFP.

Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

es documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
délégation de service public (3) (4)				
détention d'une part du capital				
garantie ou cautionnement d'un emprunt				
subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
autres				

Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Par ailleurs, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

En conséquence, les établissements publics créés par la collectivité sont des établissements publics et doivent être recensés dans cet état.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 04/04/2024

076-217601012-DE_026_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-318 183,27	-318 183,27
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	690 956,34	690 956,34
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	147 018,16	147 018,16
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	147 018,16	147 018,16

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	897 416,00	897 416,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 303 211,61	1 303 211,61
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	552 813,77	552 813,77

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		897 416,00	897 416,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		895 000,00	895 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	895 000,00	895 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 416,00	2 416,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 416,00	2 416,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 303 211,61	III 1 303 211,61
Ressources propres externes de l'année (a)		229 262,50	229 262,50
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276348	Créance Autres communes	19 262,50	19 262,50
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 073 949,11	1 073 949,11
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	451,00	451,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	30,60	30,60
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	439,80	439,80
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	16 257,49	16 257,49
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	326,69	326,69
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	2 562,19	2 562,19
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	9 281,00	9 281,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	944 600,34	944 600,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0




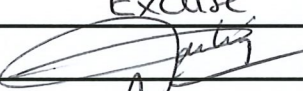

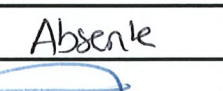

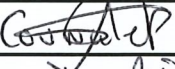


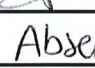

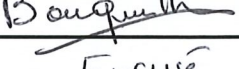
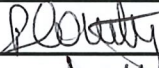
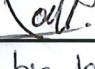
Abstentions : 2 (M. Belin Olivier - Mme Dominique Boullenger)

Date de convocation 27/03/2024

Présenté par le Maire, A Blangy sur Bresle, le 03/04/2024

Délibéré par Le conseil municipal (2), réunie en session Ordinaire A Blangy sur Bresle, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARNOUX Eric	
CLAIRET Annie	
BOUTRY David	
PLOUVIER Kevin	Excusé
MARTIN Sophie	
DUPUIS Denis	
DESENCLOS David	
GAREST Claudine	Absente
BELIN Olivier	
COURVALET Olivia	
MARTIN Hadrien	
CREPIN Sonia	
PERCHERON Denis	
AUGER Ludivine	Absente
DELANCOIS Marion	
BOUQUILLON Martine	
SENECHAL Alain	Excusé
COURTY Patricia	
FAUVEL Gaëlle	
TRAULET Catherine	Absente
BOULLENGER Dominique	Pouvoir à M. Olivier Belin

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/04/2024. A Blangy sur Bresle, le 04/04/2024

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 04/04/2024
076-217601012-DE_026_2024-DE



le Maire,
Eric ARNOUX